

SÉANCE DU 7 MAI 1914

Présidence de M. Jules HENRIET, président.

Membres présents : MM. J. HENRIET, Fréd. HENRIET, PRIEUR, POISSON, BRISBART, MINOUFLET, FRÉMONT, LEROUX, HUSSON, PERTHUISOT, E. LÉGUILLETTE, BRIET, capitaine DURR, LENOIR, DERAINE et LEGRAND.

Excusés : MM. POMMIER, DUDRUMET, RIOMET, VELLY, abbé GUYOT, abbé TAINE, HENNEQUIN.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ouvrages reçus par la Société :

- 1^o *Sylvain Maréchal et le Tonneau de Diogène*, par M. Dommanget, envoi de l'auteur.
- 2^o *L'Église de Couilly*, par MM. Husson et Lecomte, 1914, offert par M. Husson.
- 3^o *Mélanges Littéraires et Historiques*, par M. Deraine qui en offre deux exemplaires.

Correspondance. — M. Duval attire l'attention de la Société sur le glissement de terrain qui s'est produit récemment au-dessous d'une tour du château, et sur l'état de la tour gauche de la porte Saint-Jean; il l'invite à prendre l'initiative des réparations urgentes. M. Deraine s'est chargé de répondre à notre collègue pour le remercier tout d'abord, et lui annoncer que le nécessaire allait être fait par la Ville, pour le glissement, et que la question de la porte Saint-Jean serait sérieusement étudiée.

M. Frédéric-Moreau accompagne un envoi de brochures d'une lettre fort aimable par laquelle il décline tout remerciement et même tout avis de réception.

L'Assemblée apprend avec peine le décès de M. de Florival, président de tribunal honoraire, membre correspondant de la Société depuis 1889.

En l'absence de M. Maurice Henriet, M. Deraine donne lecture de son travail sur les compétitions et les conflits qui se produisaient fréquemment entre les différentes juridictions de Château-Thierry; il nous donne des détails fort intéressants et parfois amusants sur ces querelles judiciaires d'un temps déjà lointain.

M. Minouflet donne connaissance de deux lettres écrites par un conscrit de l'An II de la République, et accompagne cette lecture de commentaires très attrayants. Il serait à désirer que de semblables documents soient moins rares et aient la bonne fortune, pour nous, de tomber entre les mains de notre érudit collègue.

M. Deraine donne lecture de deux documents judiciaires empruntés aux dossiers de M. Moreau-Nélaton; l'un est un arrêt du Parlement de Paris condamnant un individu des environs de Château-Thierry à « servir le roi pendant sept années sur les galères de Sa Majesté », pour vol de moutons. L'autre reproduit les lettres de grâce accordées par Louis XV à un cultivateur des environs de Vieils-Maisons, qui, dans une partie de chasse, avait tué par imprudence un pauvre diable errant dans les bois.

L'ordre du jour appelle le choix de l'excursion annuelle de la Société. Notre collègue, M. Hennequin, le distingué Secrétaire de la Société Archéologique de Soissons, nous écrit de la part des membres du Bureau que nos confrères nous verraient avec plaisir choisir leur ville comme but de notre promenade archéologique. Soissons a donc été mis aux voix, mais l'Assemblée, sur la proposition de M. Poisson, a préféré le château de Vaux; le propriétaire, M. Sommier, veut bien nous autoriser à visiter ce magnifique édifice qui, dit-on, dépasse ou égale en splendeur le château de Chantilly; la date ne pourra être fixée qu'après entente avec M. Sommier, fin juin ou premiers jours de juillet.
